

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 4 février 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3 et 4 février 2020

2020 DDCT 11 - DAE Subvention (65.000 euros) et convention avec l'Association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or située (18e).

Mme Afaf GABELOTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2511-14,

Vu le Contrat de Ville voté le 16 mars 2015,

Vu le projet de délibération en date du 21 janvier 2020, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subvention à l'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or ;

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 20 janvier 2020 ;

Sur le rapport présenté par Madame Afaf GABELOTAUD au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention globale de 65.000 € au titre de l'année 2020 est accordée à l'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or (96281) pour une action « Structuration et montée en puissance de la coopérative la fabrique de la goutte d'or » (2020_01183/DDCT/SPV 15 000 €) (2020_05081/DAE BESC 16 000 €) (2020_06368/DAE BDEL 10 000 €) (2020_06448/DAE BDEL 10 000 €) (2020_06369/DAE BDMMA 14 000 €). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet subventionné.

Article 2 : La dépense correspondante, s'élevant à 65.000 €, sera imputée :

- pour 15 000 € sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2020
- pour 50 000 € sur les crédits de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2020

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO